

Image not found or type unknown



Devi pour commune, quelle tva?

Par **Xav02140**, le **22/01/2015** à **22:11**

Bonsoir, jeune patron maçonnerie taille de pierre. La tva me pose une colle sur une restauration d'un mur de clôture pour une commune. Est-elle à 10% comme pour un particulier ou passe-t-elle à 20% comme pour une société ? Merci pour vos futur réponses.